



# Covid-19 & RH

## Organiser le travail à distance en période de déconfinement

Webinaire – 19 juin 2020



ethias



Union des Villes  
et Communes  
de Wallonie asbl

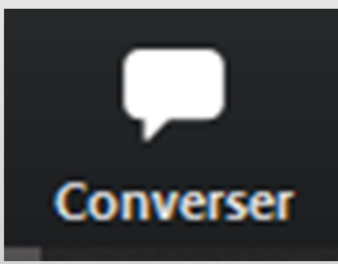
LENTIC  
Technology - Innovation - Change



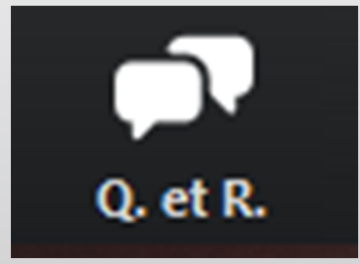
Fhqwgh#vxssru#t#cp dwt.xh

# Quelques consignes pour débiter...

**01** **Converser**  
Signaler un problème **technique**  
➔ Modérateur



**02** **Q. Et R.**  
Poser une question liée aux **contenus**  
➔ Conférenciers



# Nos invités



# Menu de la séance

**01****Travailler à distance : quel cadre légal ?****02****Travailler à distance : quel cadre technique ?****03****Travailler à distance : quel cadre organisationnel ?****04****Travailler à distance : que faire en cas d'accident ?****05****Retour d'expérience de la Ville de Hannut**



# Sondage

Avant le confinement, votre entité avait-elle déjà recours au télétravail ?





# Sondage

Durant le confinement, dans quelle proportion votre entité a-t-elle eu recours au télétravail ?





# Travailler à distance : quel cadre légal ?

**Sylvie SMOOS**

Conseiller expert

UVCW



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

8

**1. Le télétravail « Covid-19 »**

**2. Le télétravail structurel**





# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

9

## Le télétravail « Covid-19 »

- *A partir du 18 mars 2020, le télétravail a été obligatoire, sauf si cela était impossible. Dans ce cas, il convenait de respecter la distanciation sociale. Si pas possible de la respecter, il y avait fermeture.*
- *A partir du 4 mai 2020, le télétravail est toujours recommandé. Si ce n'est pas possible, respect de la distanciation sociale ou niveau de protection équivalent. Si pas possible, il convient de prendre des mesures matérielles, techniques ou organisationnelles.*



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

10

## Le télétravail « Covid-19 »

**Télétravail toujours recommandé**



**Force majeure donc absence de formalisme**



**Non-octroi d'indemnité**



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

11

## Le télétravail « Covid-19 »

- *Si retour à l'Administration, il est obligatoire de prévoir un plan de reprise décidé avec le comité de concertation (CPPT)*
- *Des mesures de sécurité doivent être bien respectées*
- *Des sanctions pénales sont possibles à l'encontre de l'employeur en cas de non-respect de ces mesures*



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

12

## Le télétravail structurel

- *Pour les pouvoirs locaux, il n'y a pas de base légale spécifique pour le télétravail*
- *Néanmoins, on peut s'inspirer des législations existantes pour les autres pouvoirs publics ou par la CCT n°85*



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

13

## Le télétravail structurel

Décision du conseil communal



Dans le respect du statut syndical



Formalisé dans un écrit



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

14

## Le télétravail structurel

- *Une distinction s'impose entre contractuels et statutaires*
- *Pour les statutaires, rien de particulier n'est prévu*
- *Pour les contractuels, il conviendra de respecter les articles 119-1 et suivants de la loi du 3 juillet 1978 sur les contrats de travail (LCT)*



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

15

## Le télétravail structurel

### Article 119.4 LCT

§ 1. *Le contrat d'occupation de travailleur à domicile doit être constaté par écrit pour chaque travailleur individuellement au plus tard au moment où le travailleur commence l'exécution de son contrat.*

§ 2. *Cet écrit doit mentionner :*

- 1° en ce qui concerne l'employeur : les nom, prénoms et la résidence principale ou la raison sociale et le siège social et, le cas échéant, la dénomination sous laquelle l'employeur s'adresse au public ;*
- 2° en ce qui concerne le travailleur : les nom, prénoms et la résidence principale ;*
- 3° la rémunération convenue ou, au cas où celle-ci ne peut être déterminée, le mode et la base de calcul de la rémunération ;*
- 4° le remboursement des frais inhérents au travail à domicile ;*
- 5° le lieu ou les lieux où le travailleur à domicile a choisi d'exécuter son travail ;*
- 6° une description succincte du travail convenu ;*
- 7° le régime de travail et/ou l'horaire convenu et/ou le volume minimal convenu des prestations ;*
- 8° la commission paritaire compétente.*



# 1. Quel cadre légal ?

Sylvie SMOOS

16

## Le télétravail structurel

### Conseils :

- *Respecter l'égalité de traitement*
- *Prévoir une indemnisation des frais (et donc modification du statut pécuniaire pour les statutaires)*
- *Toujours proposer le télétravail sur base volontaire*





01

02

03

04

05

# Travailler à distance : quel cadre technique ?

Ana AGUIRRE

Responsable

Centre de support télématique – Ville de Marche-en-Famenne



### La Ville de Marche, c'est ...

- *290 personnes (Ville et CPAS)*
- *109 ont une fonction "administrative"*
- *une équipe informatique prévoyante*
- *une infrastructure permettant déjà techniquement de télétravailler*



## 2. Quel cadre technique ? *IT et... Covid-19*

Ana AGUIRRE

### Objectif poursuivi :

## Travailler chez soi comme au bureau

- *Equipements (propriété Ville)*
- *La sécurité avant tout*
- *Accès VPN au réseau*
- *Service d'appui technique*



### Un vrai challenge !

- *Trouver le matériel nécessaire*
- *Proposer un système adapté permettant de garder contact (zoom)*
- *Conseiller des formations à distance*



## 2. Quel cadre technique ? *IT et... Covid-19* Ana AGUIRRE

### Quelques chiffres

#### AVANT COVID :

30 agents "mobiles" dont

11 agents "nomades" (VPN)

#### DURANT CONFINEMENT :

+ 60 accès VPN =

30 sur PC portables + 30 sur fixes

#### DÉCONFINEMENT PROGRESSIF :

#### Sont rentrés au service IT :

Tous les PC fixes (30)

3 PC portables ... :-)



## 2. Quel cadre technique ? *IT et... Covid-19* Ana AGUIRRE

### Facteurs de réussite

- *Avoir expérimenté grâce aux agents "nomades"*
- *Une équipe en bonne santé et performante*
- *Des investissements financiers récurrents dans l'IT*
- *Polyvalence et bienveillance !*



01

02

03

04

05

# Travailler à distance : quel cadre organisationnel ?

**Giseline RONDEAUX**

Docteur en Sciences de Gestion  
Chercheur Senior

Lentic (Hec ULiège)



# 3. Quel cadre organisationnel ?

Giseline RONDEAUX

24

## Une situation atypique et biaisée

- Une implémentation non anticipée et non préparée, sans intégration dans la stratégie de l'organisation
- Une mise en œuvre massive et immédiate
- Une entrée en vigueur à temps plein
- Des enjeux nouveaux en matière de conciliation vie privée-vie professionnelle





### 3. Quel cadre organisationnel ?

Giseline RONDEAUX

25

#### Du télétravail conjoncturel au télétravail structurel



➔ Mise en œuvre d'une stratégie progressive de change management qui tienne compte du contexte spécifique de chaque organisation

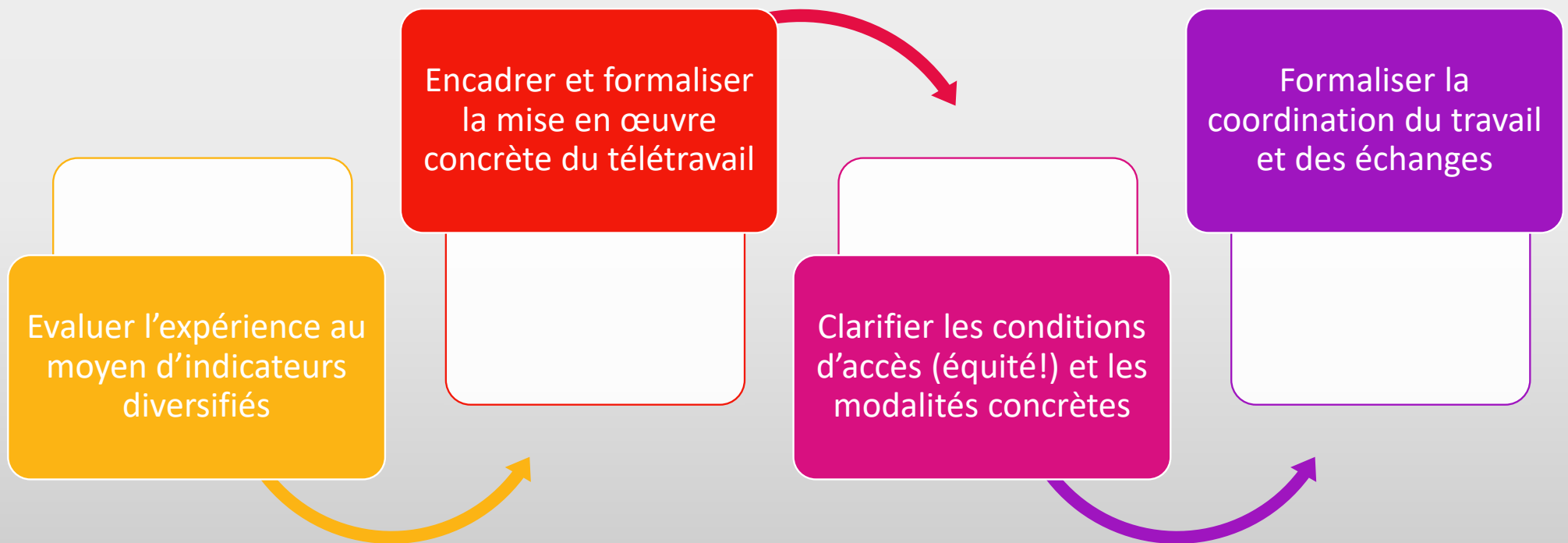


### 3. Quel cadre organisationnel ?

Giseline RONDEAUX

26

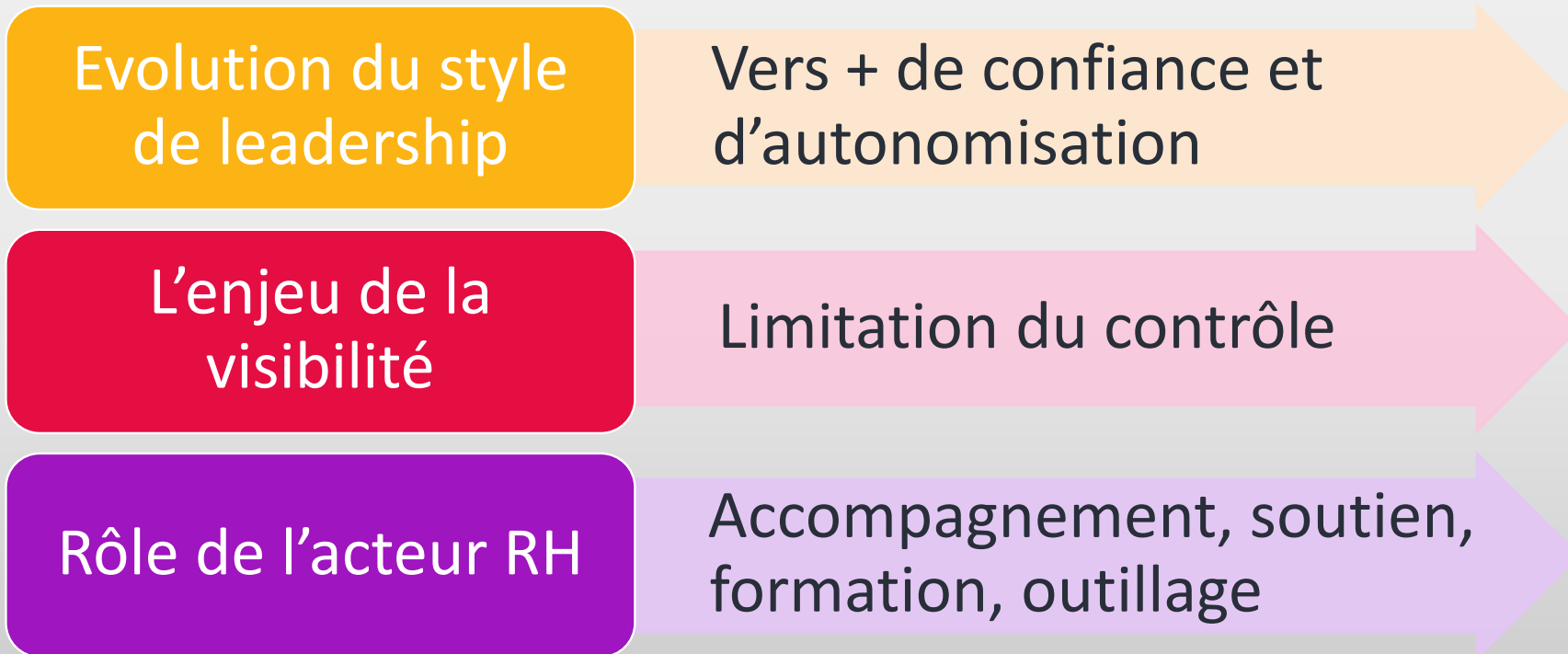
**Evaluer et capitaliser sur l'expérience dans un esprit participatif**



# 3. Quel cadre organisationnel ?

Giseline RONDEAUX

## Conscientiser et former le management



01

02

03

04

05

# Travailler à distance : que faire en cas d'accident ?

**Yves MELOT**

Technical et Legal expert

Ethias



01

02

03

04

05

” Écoutons ce qu’en dit notre invité... ”

**Travailler à distance : quel retour d’expérience à Hannut ?**

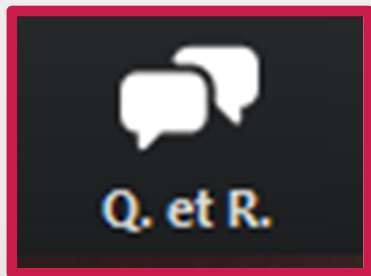
**Amélie DEBROUX**

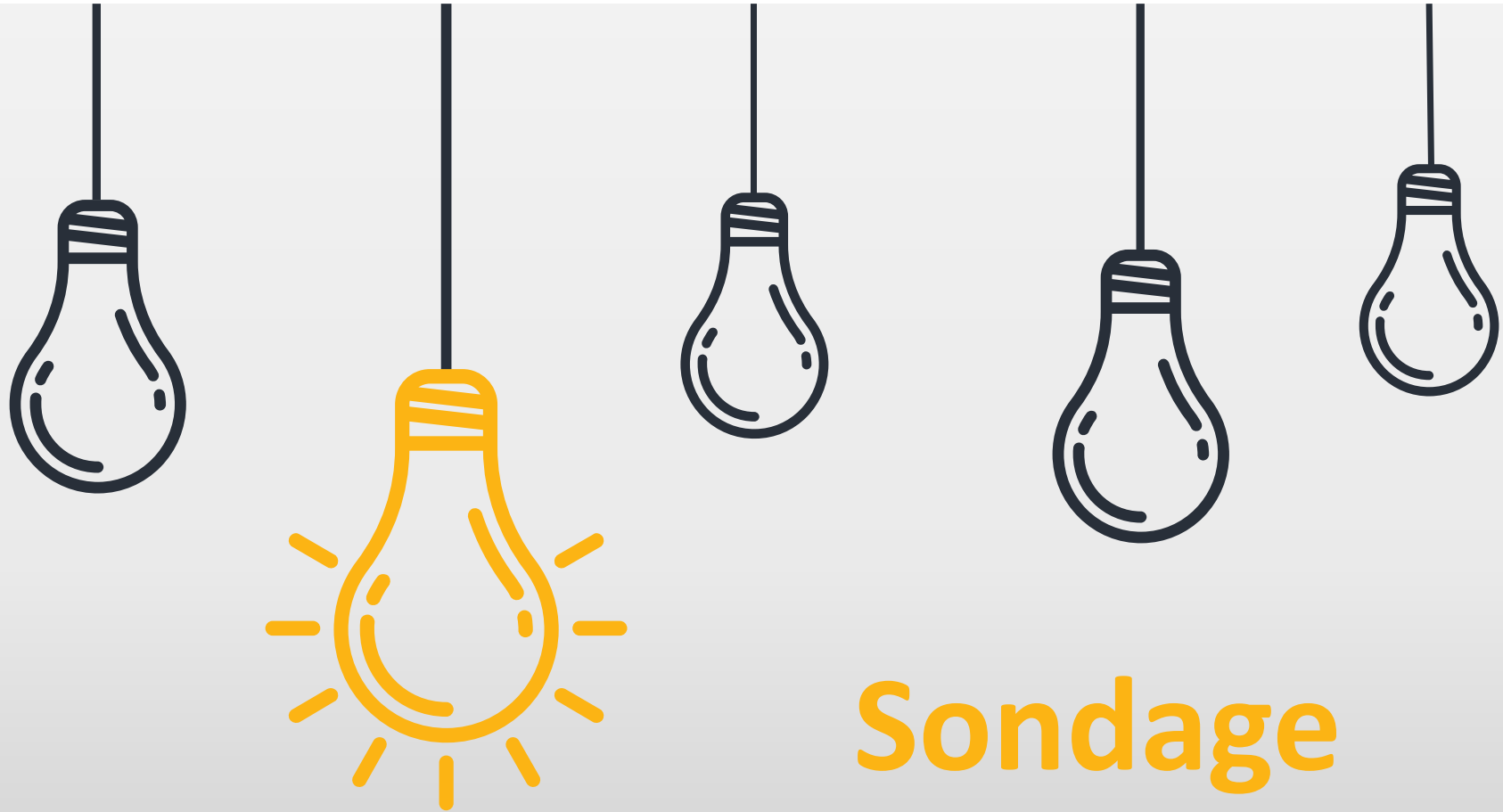
Directrice générale

Ville de Hannut



# Nous répondons à vos questions !





# Sondage

Qu'avez-vous pensé de ce webinaire ?



# En conclusion et...

## pour aller plus loin



### Actualités Covid-19 du SPW

<https://interieur.wallonie.be/coronavirus-covid19>



### Flash Covid-19 UVCW

<http://uvcw.be/actualites/2,129,1,0,8651.htm>



### Nos prochains webinaires

RH – charge psychosociale, Mobilité, Terres excavées, ...

<http://uvcw.be/espaces/formations/732.cfm>

### Replays de l'ensemble de nos webinaires

<http://www.uvcw.be/espaces/formations/922.cfm>



### Kits numériques

Des modules en ligne pour comprendre le fonctionnement et les enjeux de votre commune

<http://uvcw.be/espaces/formations/920.cfm>



### Espace Personnel / GRH

Rassemble documents, questions - et réponses -, modèles et autres informations utiles pour les pouvoirs locaux en matière de personnel et de GRH - <http://uvcw.be/espaces/personnel/>



### Cellule RH de l'UVCW : 081.24.06.78

Isabelle Dugailliez, Conseiller expert - [isabelle.dugailliez@uvcw.be](mailto:isabelle.dugailliez@uvcw.be)

Luigi Mendola, Conseiller expert - [luigi.mendola@uvcw.be](mailto:luigi.mendola@uvcw.be)

Sylvie Smoos, Conseiller expert - [sylvie.smoos@uvcw.be](mailto:sylvie.smoos@uvcw.be)

Tanya Sidoras, Conseiller - [tanya.sidoras@uvcw.be](mailto:tanya.sidoras@uvcw.be)

Anne Filleul, Secrétaire - [anne.filleul@uvcw.be](mailto:anne.filleul@uvcw.be)



### Fédération des CPAS – Insertion professionnelle :

[sip.cpas@uvcw.be](mailto:sip.cpas@uvcw.be)

Judith Duchêne, Conseiller – [judith.duchene@uvcw.be](mailto:judith.duchene@uvcw.be)

Marie Castaigne, Conseiller – [marie.castaigne@uvcw.be](mailto:marie.castaigne@uvcw.be)

Sandrine Xhaufaire, Conseiller – [sandrine.xhaufaire@uvcw.be](mailto:sandrine.xhaufaire@uvcw.be)





# En conclusion et...

## pour aller plus loin



### SPW Intérieur et Action sociale Dép. des politiques publiques locales

Direction des Ressources humaines des pouvoirs locaux  
Dolores DAIE, Directrice - 081.32.37.43

<https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/departement-des-politiques-publiques-locales/direction-des-ressources-humaines-des-pouvoirs-locaux>



### Travaux de l'équipe de Lentic (HEC ULiège)

Site : [www.lentic.be](http://www.lentic.be)

### Le programme NWOW de HEC Liège Executive Education

[www.hecexecutiveschool.be/parcours/new-ways-of-working-bricksbytes-et-behaviours](http://www.hecexecutiveschool.be/parcours/new-ways-of-working-bricksbytes-et-behaviours)



### Ethias

rue des croisiers, 24 | 4000 LIEGE  
Tél. 04/220.33.87 | Fax 04/249.65.50

[yves.melot@ethias.be](mailto:yves.melot@ethias.be) | [www.ethias.be](http://www.ethias.be)



### SOTRA

#### Application mobile dédiée au droit social

[www.sotra.be](http://www.sotra.be)



#### Guide pratique à l'attention des employeurs

<https://www.sotra.be/pdf/Sotra%20Q&A%20Covid%20Guide%20Pratique.pdf>



